

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 87 (2015)

Heft: 2

Artikel: UNIL et EPFL : deux services pour aider les étudiants à se loger

Autor: Emmenegger, Jean-Louis

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-587409>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNIL et EPFL: deux services pour aider les étudiants à se loger

Pour trouver un logement, les étudiants qui s'inscrivent à l'UNIL ou à l'EPFL ne sont pas livrés à eux-mêmes: ils peuvent compter sur l'aide efficace de leur service du logement respectif.

L'UNIL à Dorigny et l'EPFL à Ecublens disposent chacune de son «service de logement», pour répondre aux demandes des étudiants de leur école. M^{me} Duruz indique que «le Service de l'UNIL a été créé il y a 40 ans, c'est dire si la pénurie de logements pour les étudiants ne date pas d'aujourd'hui! Deux personnes cherchent des logements uniquement chez les privés.» Si l'étudiant/e préfère se loger dans une maison d'étudiants, il/elle doit contacter la FMEL (voir ci-dessous) ou d'autres institutions (coopératives d'habitation, gérances d'immeubles, etc.).

Créé en 2011, le bureau du logement de l'EPFL emploie trois personnes à plein temps. Auparavant, c'est l'ancien «guichet des services aux étudiants» qui répondait aux questions des étudiants à la recherche d'un logement. «Le nouveau bureau du logement a été créé pour traiter les demandes des étudiants et pour élargir l'offre de logements. Nous recevons aussi des demandes d'autres membres de la communauté EPFL» indique M^{me} La Roche.

14 600 demandes reçues en 2014

Avec l'UNIL, le bureau du logement de l'EPFL gère la base de données des personnes privées qui ont une chambre, un studio ou un appartement à louer à un étudiant. En 2014, cette base de données a enregistré 4 550 annonces de logements libres chez des privés, en hausse de 17% par rapport à 2013. Le nombre de demandes faites par les étudiants est lui aussi intéressant: il y en a eu 14 000 en 2012, 15 800 en 2013 et 14 600 en 2014. Selon M^{me} La Roche, «la baisse entre 2013 et 2014 s'explique en partie par l'offre grandissante de la FMEL pendant ces deux années, ainsi que par la diminution du nombre d'étudiants à l'EPFL suite aux nouvelles règles d'admission en première année».

La FMEL

C'est la «Fondation Maisons pour Etudiants Lausanne» avec laquelle collaborent étroitement l'UNIL et l'EPFL. Cette fondation de droit public sans but lucratif a été fondée en 1961 par la Ville de Lausanne, le canton de Vaud et l'Université de Lausanne, afin de répondre au besoin toujours plus croissant de logements pour étudiants. En 1982, la Confédération suisse et l'EPFL se sont jointes aux trois membres fondateurs initiaux.

Cette Fondation gère plusieurs immeubles et résidences, à Lausanne et dans les communes proches, destinés à loger exclusivement des étudiants. En février 2015, une nouvelle résidence (avec 123 studios tout équipés de 21,5 m²) a été inaugurée à Echandens. Les étudiants des HES Vaud et de la HEP peuvent aussi s'inscrire à la FMEL s'ils désirent louer un studio de cette résidence. **JLE**

Infos: www.fmel.ch

Relative stabilité des prix

Aucune statistique n'existe pour connaître la fourchette des prix pour les logements d'étudiants par type d'habitat. Les annonces de studios meublés, qui figurent aussi dans la base de données de l'EPFL, sont parfois bien au-dessus du prix du marché. Le prix mensuel d'un studio proposé par des privés se situe en moyenne entre Fr. 800.- et 900.-. Les logements proposés par la FMEL (voir encadré) ou des coopératives d'habitation (comme Les Estudiantines) ont toujours des prix inférieurs à ceux du marché. La répartition entre les locations faites dans des maisons pour étudiants et chez des privés n'est pas connue. Mais les étudiants cherchent d'abord un logement dans une maison pour étudiants, et à défaut, chez une personne privée.

Pas d'étude prospective

Le bureau du logement de l'EPFL indique que les logements dans les maisons pour étudiants sont très demandés à chaque rentrée universitaire en automne. La majorité des demandes arrivent aux services de logement de l'UNIL et de l'EPFL en

juillet. «Nous ne pouvons pas prédire la tendance pour la rentrée de cet automne, mais les chiffres devraient être identiques à ceux de 2013 et 2014» indique M^{me} La Roche.

Précisons que les étudiants de l'UNIL et de l'EPFL ne représentent pas la totalité des étudiants de la région lausannoise: il y a encore tous ceux des Hautes Ecoles spécialisées (HES). Et eux aussi cherchent à se loger! Une étude prospective globale pour enrayer la pénurie de logements pour étudiants, avec des solutions à moyen terme, serait très utile à tous les partenaires concernés. Mais aucune étude n'a été lancée à ce jour. La FMEL est la fondation qui a le plus de projets de nouveaux bâtiments de logements pour étudiants actuellement en cours d'étude.

Jean-Louis Emmenegger

Infos: www.logement.epfl.ch/foyers